L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI, 30 AOUT 1881.

A MM. les Editeurs de l'*Abeille*, Messieurs et chers collaborateurs,

Accordez-moi, je vous prie, une place dans votre journal, pour faire savoir au public que je publierai, au mois de novembre prochain, un roman sous ce titre:

L'Habitation Saint-Ybars,

ou

Maîtres et Esclaves en Louisiane.

Ce livre a pour but de reproduire, dans un tableau aussi exact et aussi vivant que possible, un état social disparu mais dont il reste encore des traces profondes dans le souvenir de tous ceux qui en ont été les contemporains.

Les écrivains européens et même ceux des Etats-Unis qui ont parlé de la Louisiane, ont presque toujours peint les mœurs d'après des impressions reçues en courant, ou sur des renseignements sans contrôle. Pour bien connaître un milieu social, il faut y être né, il faut avoir vécu de sa vie; et, quand on veut en donner une image fidèle, il faut avoir l'habitude de s'élever dans ces régions sereines d'où l'observateur, soustrait à toutes les embûches de la passion, contemple les hommes et les choses d'un regard purement scientifique.

Il a semblé à l'auteur de l'ouvrage annoncé que ces conditions, indispensablement requises pour être dans le vrai et le juste, se trouvant réunies en lui, il serait d'un droit et accomplissait un devoir en faisant renaître, sous sa plume, une de ces grandes familles louisianaises dont l'intérieur reflétait, avec ses lumières et ses ombres, l'ensemble de la société. Le lecteur est introduit chez les SAINT-YBARS aux jours de leur prospérité et de leur splendeur; puis, il traverse avec eux la phase de la guerre, et enfin il assiste au spectacle des conséquences diverses produites par cette lutte de quatre ans.

Aujourd'hui le roman n'est plus simplement une œuvre d'imagination; c'est une étude dont l'objet est de rassembler des documents qui pourront aider plus tard l'historien à se bien pénétrer de l'esprit de l'époque qu'il veut décrire. Une science nouvelle — la sociologie — est en voie de formation; déjà elle enseigne quelques-unes des lois principales auxquelles est soumise l'évolution des collectivités humaines. L'ambition du romancier moderne est d'apporter sa pierre, si petite qu'elle soit, à la construction de l'édifice.

Pour cela, il observe attentivement la réalité, note avec soin l'influence du milieu sur la pensée et par suite sur la conscience des individus, et constate, dans l'ordre de leur succession, les actes par lesquels l'être intérieur se manifeste au dehors.

Les sociétés, pas plus que les individus, ne peuvent abolir leurs antécédents; il faut compter, bon gré malgré, avec le passé; et, puisque c'est une nécessité, comptons de bonne grâce et surtout avec impartialité. C'est à quoi ont tendu tous les efforts de celui qui écrit cette lettre.

Les Saint-Ybars, ou Maîtres et Esclaves en Louisiane, formeront un volume, petit in-octavo, de trois cents pages.

Le prix de l'ouvrage est fixé à une piastre et demie.

MM. A. M. Mir et Eugène Locoste sont chargés de recueillir des souscriptions.

Le souscripteur payera en recevant son volume.

Veuillez agréer, messieurs et chers collaborateurs, mes salutations les plus cordiales.

N. B.—Je serais très obligé à nos collègues de la presse des campagnes de vouloir bien reproduire cette lettre.

ALFRED MERCIER.

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des maîtres et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination.

STEAMERS.

Asturiano Esp, 1695 Echevarria pour Liverpool — 2e dist, A K Miller &co
Ben Venue Ang, 1515 Lumsden pour le Continent Gretna, Forstall Ross & Clayton
Colla Ang, 2162 Smith pour Liverpool 44 le dist, Hall & Vaughan
Clinton Am, 1187 Staples pour——Alger C A Whitney &co
Eastbourne Ang, 2292 Fisher pour Galveston Gretna, Hall & Vaughan
Hutchinson Am, 1435 Baker Laid Up Alger, C A Whitney &co
Louisiana Am, 2040 Gager pour New York 8 2e dist, A Moulton
Margaret Am, 508 Otteson pour—— 18 2e dist, G Carral &co
Renfrew Ang, 2124 Steel pour Liverpool 46 le dist, Jos F Lovell &co
Sierra Esp, 2175 Gorties pour Liverpool 42 le dist, L Benager &co
Whitney Am, 1338 Morgan Laid Up Alger, C A Whitney &co

NAVIRES.

Cromwell Am, 891 Barstow pour Liverpool 36 1er dist, Jos F Lovell &co
Crescent City Am, 1265 Kelly pour—— 33 1er dist, Silas Weeks &co
Ella S Thayer Am, 1096 Given pour—— 38 1er dist, au capitaine
Lizzie Moses Am, 1124 Shaw pour—— 40 le dist, Jos F Lovell &co
Mancie Greenleaf Am, 1250 Bunker pour Liverpool, 34 1er dist, Norton & Bell
Northampton Am, 1130 Murphy pour—— 12 1er dist, Silas Weeks &co
Oneota Ang 1047 Owens pour le Continent Frestown, Hall & Vaughan
Virginia Am, 1095 Delano pour Liverpool 47 le dist, Silas Weeks &co

BARQUES.

Ephraim Williams Am, 491 Hoff pour Contocoisse 5e rue, Norton & Bell
Haslehurst Ang, 908 Gendey pour le Continent Frestown, Hall & Vaughan
Harry Bailey Ang, 626 Sinclair pour—— Gretna, Hall & Vaughan
Reynard Am, 1089 Tripp pour Brême 34 1er dist, Jos F Lovell &co
Soda de Vie Ang, 686 MaDonald pour Brême 33 1er dist, Hall & Vaughan
St-George Ang, 929 Ryan pour le Havre 36 le dist, Hall & Vaughan

BRICKS.

Aurora Ital, 290 Adorno pour Gênes Pte Tier, A K Miller &co
Maréchal Mex, 183 Magana pour——Pte Tier, au capitaine

GOELETTES.

Early Bird Mex, 151 Olsen pour——Alger, N O Hynson
J G Whipple Am, 88 Sene pour——Pte Tier, au capitaine
Serafina Mex, 85 Maury pour——Alger, G. Carral &co
Silver Wing Am, 143 Maury pour Mexico 18 1er dist, N O Hynson
Susan Stranton Am, 106 Otis pour——Pointe, Hy Otis

LISTE DE NAVIRES.

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.

Steamship Louisiana, Gager........parti 20 aout
Steamship Morgan City, Adams........parti 20 aout

BALTIMORE.

Barque X V Manas, Cederola........partie 23 juillet

BOSTON.

Barque Shetland, Haskell........expédiée 18 aout
Barque D Chapin, Hall........expédiée 20 juillet
Navire City of Boston, Crosby........parti 7 juin

LIVERPOOL

Steamship Finsbury, McAllister........parti 8 aout
Steamship Regent, Douglass........parti 9 aout
Steamship Charrington, Trail........parti 15 aout
Navire Emmanuel, Locas........parti 20 aout
Navire Southern Chief, Higgins........parti 11 juillet
Navire Orient, Allan........parti 19 juillet
Navire Annie Fish, Holmes........partie 3 juin

LONDRES.

Barque Saja, Svendsen........partie 4 aout

CARDIFF.

Steamship Siroco, Reid........parti 6 aout

GEESTEMUNDE.

Barque Favorita, Peters........partie 16 aout

LIVOURNE.

Barque Rosalia Gàbrera, Bonini........parti 2 aout

HAVRE.

Navire Annie Bingay, Walker........parti 26 juillet

BORDEAUX.

Barque Peruvian,........partie 12 aout
Barque Washington, Cosulich........partie 2 juin

GÊNES.

Barque Ferrari, Russo........partie 19 juillet
Barque Nuovo Mondo, Marsano........en chargement

BRÈME.

Barque Antigonia, Rudolf, Ragusa........partie 22 aout

ANVERS

Barque Marco, Davidson........partie 25 juillet
Barque [illegible], Fabiano........en chargement
Barque [illegible], Young........en chargement

ROUEN

Barque Royal Harris, Gilliatt........partie 24 juin

ROTTERDAM.

Barque Consiglio Galetola, Lovino........en chargement

RIO DE JANEIRO.

Barque Glitner, Halvorsen........partie 14 juillet
Navire M Mosher, Minchen........expédié 21 juillet

SPECTACLES BALS, &c.

Fort Espagnol.

GRAND CONCERT EXTRA.

Jeudi soir, 1er septembre.

40 MUSICIENS 40

PROGRAMME.

1re partie.

1 Marche, Schwartzenberg........Suchomy
2 Ouverture, Poète et Paysan........Suppé
3 Valse, Pluie d'Or........Waldteufel
4 Sélection, La Favorite........Donizetti
5 Polka, Les Délices d'Interlaken........Gast
Solo de cornet, exécuté par le Prof. Gewert.

2e partie.

6 Ouverture, Freischutz........C M V Weber
7 Quadrille, Faust........Faust
Exécuté par le Prof. Gewert.
8 Sélection, Aïda (à la demande)........Verdi

3e partie.

9 Grande Marche Tanhauser........R Wagner
10 Sélection, Pinafore........Sullivan
11 Le Réveil du Printemps........E Bach
12 Galop Infernal........Daniels

Gratis pour tous.

Les trains partent du dépôt coin Canal et Basin à de courts intervalles.

Prix seulement........15 cts.
30 août—

WEST END.

RENGAGEMENT DES AUDACIEUX ACROBATES ET TRAPÉZISTES

LES FRÈRES VALDEZ,

exécutant sur le Trapèze des tours de force remarquables, les plus émouvants qu'on ait jamais vu, tous les soirs, sur le

DOUBLE TRAPEZE,

Engagement du célèbre

PROFESSEUR ALBINO,

La merveille sans ce, dans ses contorsions extraordinaires qui n'ont jamais été surpassées. Il montrera aussi ses tours remarquables sur sa Chaise merveilleuse et le "Ring Binding" recommandé par la presse et le public comme les choses les plus étonnantes qu'on ait jamais vu.

—Aussi—

M. CHARLES SELLERS,

le jeune comédien de talent, SKETCH ARTIST et CLOG DANCER qui paraîtra tous les soirs, jusqu'à nouvel ordre.

GRATIS POUR TOUS.

28 août— G. RIEVANS, Surintendant.

FORT ESPAGNOL.

ILLUSIONS et CADEAUX

—PAR—

Le Professeur DAVIDSON, le magicien renommé du monde entier, dans la salle de Concert au Fort Espagnol, commençant Samedi soir, 20 août.

Le Professeur, à part une représentation de prestidigitation hors-ligne, distribuera chaque soir 100 cadeaux utiles et de valeur.

Prix d'entrée........50 cents—5 enveloppes
Enfants........25 cents—2
Lever du rideau à 7 h 30 P. M.
Grande matinée pour dames et enfants, Samedi 27 août à midi. 18août—

NOUS ANNONÇONS

Parce que

Notre commerce de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS diffère de celui des autres maisons, et on sait combien il est apprécié.

Nous avons en magasin des VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS comme tout homme peut les désirer.

Nos prix, proportionnellement, sont tellement au-dessous des prix usuels qu'on ne les conçoit jamais.

L'originalité de nos coupes se distingue dans tous nos départements, et, plutôt que garder notre vieux stock, nous vendons ce qui nous reste à des PRIX DE SACRIFICE.

Léon GODCHAUX

81 et 83 rue du Canal,

Le premier à introduire des complets de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

24juil—

Antonio Pedilha D'HAUCOURT,

MÉDECIN HOMŒOPATIQUE,

Diplômé des Facultés de Paris, Portugal, Brésil, Mexique et Californie;

MEMBRE DU CONGRÈS HOMŒOPATIQUE TENU A PARIS, EN 1878,

A l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert un

CABINET DE CONSULTATIONS,

Rue Remparts, 208,

Entre Dumaine et St-Philippe.

HEURES DE CONSULTATIONS—De 8 à 10 heures du matin, et de 3 à 6 heures du soir.

On parle le Français, l'Espagnol, le Portugais et l'Italien.

VISITES A DOMICILE.

Les personnes habitant la campagne peuvent se faire traiter par lettre en envoyant la somme de $4 et donnant une description minutieuse de la maladie. Tusde—3m

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de toutes les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et rendues durables. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple médicament, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations absolument confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 18 août—1m.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, l'Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la décadence et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi franco par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne qui nous transmettra une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne produit pas la cure. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et en détail, 180 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres expédiés par la malle seront promptement exécutés.

3 avril 1an—Dim.Mar.Jeu

LA MERVEILLE DU MONDE!

Le Destructeur de Vermine

[illegible]

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les végétaux, les punaises, blattes, fourmis, [illegible] ... les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chiens, ni aux chats, ni à la volaille ni aux oiseaux en cage. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Hermann une [illegible] aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,

Importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 180 rue du Canal, Bâtisse Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.

[illegible]—1an

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1881.

Des bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partant de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Dyspepsie, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux etc. s'adresser à

J. CONNER & Cie.,

Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billets pour les sources, aller et retour, bons jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $17.

29 mai—Sun. D.Mar.J.

HOTEL LABAT,

A Abita Springs

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.

19 juin—au 31 août

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No. 104 rue du Canal.

Vingt-Septième Etat Annuel.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1881, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu		$265,530 93
Risques maritimes		26,455 71
Risques de rivières		26,518 30
Total des primes		$318,505 48
Moins primes non acquises		84,000 00
Primes notées 31 mai 1881		$234,505 48
PERTES PAYÉES—		
Sur risques de feu	$54,232 30	
Sur risques maritimes	5,183 37	
Sur risques de rivières	6,931 56	
Taxes et dépenses, moins intérêt	35,283 37	
Réassurances et primes remboursées	16,945 41	108,574 08
Profits		$125,930 40

La compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières	$238,900 9
Bons de ville ($42,650)	12,000 00
Actions de banques, de chemins de fer et autres	71,687 13
Billets garantis par hypothèques ou nantissement	145,352 80
1442 actions de la compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans	46,215 00
Billets à recevoir	59,303 55
Primes en voie de collection	35,225 28
Scrip de ville ($6,279 30)	2,000 00
Jugements sur billets hypothécaires	7,200 00
Argent en caisse	73,971 73
	$687,546 23

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11ème jour de juin 1881.

MICHEL V. DEJEAN, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11 juin 1881, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de 25 pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1881 payable le troisième lundi de juillet prochain.

Dix pour cent d'intérêt sur le fond capital pour l'année expirant le 31 mai 1881, sont payables sur demande.

DIRECTEURS.

P. Maspero,	J. J. Fernandez,
Paul Fourchy,	John Geddes,
John B. Lallande,	D. Fatjo,
Edward Toby,	D. A. Chaffraix,
M. F. Smith,	Chas. Lafitte,
	B. W. Taylor. 12juil—

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, No 16 rue CARONDELET

DIXIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Conformément aux prescriptions de sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1881:		
Sur risques d'incendie	$71,580 45	
Sur risques de rivières	9,296 05	
Sur risques maritimes	8,525 50	
		$89,651 00
A ajouter, primes non échues 1880		18,455 95
Primes brutes reçues		$108,106 95
Moins primes non échues	$17,778 44	
Moins primes renvoyées et annulations	2,597 38	20,375 77
Primes nettes		$87,731 18
Pertes, etc., payées pendant la même Période:		
Sur risques d'incendie	$24,673 14	
Sur risques de rivières	3,333 88	
Sur risques maritimes	2,118 47	
Réassurances	2,961 59	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	325 94	
Taxes	2,068 10	
Escompte	12,384 33	
Bureau des Réassureurs	1,784 62	
Dépenses, etc., moins l'intérêt	3,964 55	
		$55,349 63
Profits nets		$32,381 56
Réserve pour pertes non acquittées	$1,728 40	
5 pour cent, dividende payé en janvier 1881	5,000 00	
5 pour cent, dividende dû maintenant	5,000 00	
Surplus	20,653 16	
	$32,381 56	

La Compagnie possède l'actif suivant:

Comptant	$50,261 83
Primes en voie de perception	11,772 85
Actions de banques et autres	51,554 91
Propriétés foncières	32,234 31
Billets garantis par nantissements	7,795 68
Billets garantis par hypothèques	11,356 91
Billets à recevoir à courtes échéances	5,886 95
Meubles de bureau	1,175 42
Actif total	$152,040 79

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président
M. POPOVICH, Vice-Président,
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1881.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1881.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1881, payable sur demande, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de 10 pour cent sur les primes nettes participantes ou faites pour l'année expirant le 30 juin 1881, payable à partir du 1er août 1881.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

—Directeurs—

E. PRAGST,	A. WALK,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
E. SALOY,	WM. FAGAN,
E. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
D. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. D. FINLEY,	A. HABER,
THEO. L. SUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. THORMAEHLEN,	M. MANN,
P. R. SARRAZIN,	A. XIQUES,
PETER BLAISE,	B. CAMPIGLIO,
	H. SEIBEL.

14 juillet—

SODLEY BROTHERS

Ont l'assortiment le plus complet de wagons à [illegible], charrettes à [illegible] ... Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 18 et 20 rue Union.

Semi 1881—1an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer ses nombreux clients, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promptement une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec le plus peu de délai.

[illegible]

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 13 Septembre 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE I.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 13 Septembre 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE:

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage du MARDI, 13 Septembre 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 212 Broadway, New-York

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Chas C. Murdock vs Edward Baker

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3822.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 8 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout et principalement ce certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Erato, Baronne, Clio et Carondelet, mesurant trente-trois pieds six pouces de face à la rue Erato, par une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles, et borné sur le côté, vers la rue Carondelet, par une allée de neuf pieds de largeur ouvrant sur la rue Erato, pour l'usage de tous les lots qui figurent sur le dit plan.

Laquelle dite propriété est composée de tout le lot désigné par le numéro neuf et une portion du lot adjacent, désigné par le No dix, sur un plan dressé par Geo. T. Dunbar, voyer, en date du 1er janvier 1848, et déposé pour référence en l'étude de P. Laresche, notaire en cette ville. Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de John M. Weimann, par acte passé pardevant Andrew Hero, jr, notaire en cette ville, en date du 17 juin 1869.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant une caution avec bonne et solvable garantie portant huit pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Ledit acquéreur devra déduire de son enchère et payer au comptant le montant des dépenses, les frais du shérif (y inclus les honoraires d'avocat) s'il y a à payer, et peu près trois cents piastres, et ensuite les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur ladite propriété, dont le montant n'est pas encore connu.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5août—28,30, sept 6,8.

Merchants Mutual Insurance Co., vs Joachim Viosca Junior.

ANCIENNE CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 15406—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 2111—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Joachim Viosca jr., dans et à la succession de son père Joachim Viosca Sr. [Le dit intérêt étant une moitié de la dite succession], No 161 du dossier de la Cour civile de District, et tous les droits, titres et intérêts du dit défendeur de la succession de feu sa mère Carmélite Viosca et dans l'affaire de A. Forstall et als vs Galpi et als, No 1 284 de la dite cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 août—18, 25..1, 8, 15, 20.

Mme Winnifred Kenny vs. Christopher Kenny.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 3909.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 5 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Laurel, Jersey, Valmont et Bellecastle, désigné par la lettre A, sur un plan annexé à un acte passé le 9me jour d'avril 1877, pardevant W. J. Castell, notaire, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent-dix pieds entre lignes parallèles; le dit lot étant le 1er à côté de l'encoignure des rues Jersey et Bellecastle.

Ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de [illegible], par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 9 avril 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 août—4,11,18,25, sept 1,4.

Succession de Bridget Green, femme décédée de James Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2858.—En vertu d'un writ de fieri facias contre James Coyle et en faveur de Mary Coyle, femme de P. E. Rooney, Catherine Coyle, Ellen Coyle, John Coyle, Anna Coyle et Agnes Coyle, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 16 septembre 1881, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Lafayette, dans une partie du Quatrième District, anciennement ville de Lafayette, de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, dans l'îlot No 12, conformément au plan de la second ventre du dit Faubourg, par lot No 336, sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette; le dit lot mesure soixante et un pieds anglais et six lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds six pouces et cinq lignes, au pied américain, et est désigné par le numéro 16 sur un plan dressé par Chas F. Zimple, en date du 6 mars 1834, et déposé en l'étude de William Boswell, anciennement notaire en cette ville.

2° Quatre lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans, et désignés par les numéros 19, 20, 21 et 22. Le lot No 19 mesure cinquante-huit pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent vingt pieds.

Le lot No 20 forme l'encoignure des rues Jackson et Carroll et mesure cinquante-huit pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade de cent vingt pieds sur la rue Carroll.

Le lot No 21 mesure cinquante-huit pieds six pouces de face à la rue Coffee, maintenant rue Baronne, sur une profondeur de cent seize pieds, borné dans le fond par le lot No 22, et un lot de terre mesurant vingt huit pieds six pouces sur la rue Carroll sur une profondeur de cent seize pieds, et qui est une partie du susdit lot No 22—mesurant cinquante-huit pieds six pouces sur une profondeur de cent seize pieds, les dits lots faisant partie des terrains désignés sur le plan par les numéros 9 et 10 sur le plan original de cette partie du Faubourg Lafayette fait par Joseph Pilié, alors voyer de ville, en date du 6 février 1824 et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire en cette ville.

3° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Lafayette, dans le Quatrième District, anciennement ville de Lafayette, de la ville de la Nlle-Orléans et désignés par les lettres A et B, sur un plan dressé par A. Bolsson, voyer, en date du 12 juin 1839 et annexé à un acte de C. W. Wilson à James Coyle, passé pardevant Félix Grima, notaire, le 1er juillet 1839, et les dits lots sont contigus et mesurent, chacun, au pied anglais, quarante-deux pieds sept pouces et un tiers de face à la rue Coffee, maintenant Baronne, par une profondeur de soixante-et-un pieds dix pouces entre lignes parallèles, soixante-dix pouces, le dit lot, marqué par la lettre A étant et formant l'encoignure des rues Jackson et Coffee maintenant Baronne et formant une partie d'une grande portion de terre formant l'encoignure.

4° Un lot de terre, avec les améliorations dans les susdits faubourg, district et ville, et désigné par la lettre C, sur le susdit plan par Bolsson, et formant un susdit acte et le dit lot mesure au pied anglais quarante-deux pieds sept pouces et un tiers de face à la rue Coffee, maintenant Baronne, sur une profondeur de soixante-et-un pieds dix pouces entre lignes parallèles et forme une partie d'une portion de terre située à l'encoignure des rues Jackson et Coffee maintenant Baronne, achetée par Chas Wm. Wilson de Nicholas Whitty Pendergrast, par acte pardevant F. Grima, notaire, le 8 mai 1839, et a été après subdivision en trois portions égales, désignées par les lettres A, B, C, conformément au dit plan et les dits trois lots ont été achetés par le dit Coyle du dit Wilson, par deux actes pardevant le dit Grima, notaire, actes du 10 février 1841 et du 1er juillet 1839.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

16 août—16, 23, 30—sept 6, 13, 16.

Thomas Nicholls veuve Henry Gordes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 3612.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 30 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de cette ville, dans l'îlot désigné par le numéro deux cent quarante-deux, borné par les rues Florida Landing, Locust, Cypress et Magnolia, sur un plan de W. T. Thompson, en date du 6 janvier 1849, en l'étude de J. R. Marks, notaire, comme plan No 44, mesurant, au pied américain, vingt-cinq pieds de face à la rue Florida Landing, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Robert Barnes par acte passé pardevant R. J. Ker, notaire, en date du 24 février 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 juil—30 août 5,12,19,26,30

John Chaffe, frère et fils, versus Wm T. Oliver, administrateur.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT, Paroisse de Richland, No 549.—En vertu d'un writ de fieri facias contre John Chaffe, Charles Chaffe et Wm H. Chaffe, in solido et en faveur de Wm T Oliver, administrateur de la succession de Susan J. Oliver, décédée, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse de Richland, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 13 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Troisième, Deuxième, Chestnut et Coliseum, composé de la portion du fond des lots Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan dressé par B. F. Nichols, architecte, en date du 23 janvier 1847, déposé en l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 45 et mesurant quarante-deux pieds six pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent douze pieds dix pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, acquis par John Chaffe par achat de Mme Mary Anne Marshall, femme de H. B. Crosan, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 16 mai 1860.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 août—13,20,27—3,10,13 sept.

REUNION DE CREANCIERS.

John Hanson vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 3079.—Avis est par le présent donné aux créanciers de John Hanson, et à toutes autres personnes intéressées, qu'une réunion des dits créanciers aura lieu pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, JEUDI le 8 septembre 1881, à 11 A. M.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 août—27,31—5,6,8 sept.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Factors & Traders Insurance Co. vs C. Chism et S. M. Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3968.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 24 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Camp, Magazine, Julia et St-Joseph, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par F. Zimple, voyer, en date du 4 février 1833. Le dit lot mesure conformément au dit plan, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces entre lignes parallèles, borné au fond, ou le côté supérieur, par la propriété appartenant à Mme Stackhouse et sur la ligne du côté opposé par la propriété appartenant à Mme Duval; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent. Le dit lot a droit à trente quatre pieds de face à la rue du Camp, conformément à un plan dressé par le capitaine Blanchard, voyer, tous les autres propriétaires du dit îlot ayant leur mesurement requis par leurs titres lequel dit excédent, s'il y en a, est aussi saisi et sera vendu.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs, par achat de Mme Catherine Price, femme d'Edouard M. Rice, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 20 novembre 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 août—24,31,—sept 7,14,21,24.

VENTE DE CONSTABLE.

Dr. M. Secoubes vs. Annie Hughes.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 1242.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 10 septembre 1881, à 11 heures du matin:

Un lot de meubles, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la 2me Cour de Cité.

30 août—30—8,10 sept

A. J. Lewis vs Honoré Théné.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 1144.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Hancock, Delerende, Tricou et Bienvenu, désignés par les Nos 4 et 5 sur un plan par A. D'Hémécourt, en date du 15 avril 1875; les dits lots mesurent chacun 30 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Tricou sur 104 pieds de profondeur, entre parallèles, au pied américain.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans. 30 juil—30,9,16,21,27, 30 août

H. Gretzner vs. Caspar Bugdahl.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 1832—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 17 septembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages, dans l'îlot borné par les rues Palmyre, Dupré, Gayoso et Bank, désigné par le No 4, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 21 décembre 1839, déposé en l'étude de O. H. Perry, et mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds et 6 lignes, et a été acquis par le défendeur de Henry Carré, conformément à un acte en date du 22 juin 1878 passé pardevant A. Hero, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY, Constable.

17 août—17,23,30—6,13,17 sept

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Calvin Tase.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4061—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par L. L. Levy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

30 août—30—sept 3, 8.

Succession de Pierre Joachel et femme (défunts).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4067—Division A.—Attendu que Mme Marie Amélie Michel a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Joachel, avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

23 août—23, 1, 3 sept.

Succession de A. B. Rochéreau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4057—Division A.—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur de la succession, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu A. B. Rochéreau, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont intérêt, à avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 août—27, 31, 4 sept

Succession de William Rainey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 3456—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

27 août—27, 31, sept 4.

Succession de Daniel Donaldson Rogers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4066—Division A—Attendu que Mme Ellen Rogers a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Donaldson Rogers, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

21 août—21 25 30

Succession de Emery Clapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1109.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Pamela C. Clapp, exécutrice testamentaire du décédé, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

26 août—26,30, sept. 4.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Aubergier Aimet,	Lévêque Paul Adolphe
Bardinaud Dominique,	Legendre Jules Numa
Béret Emilie et Charles	Legrand Jean Marie
Brunet Antoine,	Lefèvre P
Bonnet Henriette,	Lucas Charles François
Bourgeon Pierre Joseph,	Lecomte Jean
Barbier Emile,	Laborde Mlle Gabrielle
Bidegary Jean	Legros Mr
Bouillaud Joseph	Lange Joseph
Bordes Vve Marie Anne	Lefebvre Mr
Chevalier Jean Claude	Matthieu Léonard-Henry
Cordes Alexandre	May Dominique
Collomb Hippolyte	Meinecke Catherine
Comme Jean	Mme Caroline
Demelin Albert Victor-Henri	Morgan Jules
Dagaille Paul	Massé Jean Baptiste
Dertain Jean et Pierre	Mousset Mr
Dupuy Florentin Fé-lix Emile Léon	Merry Jean
Quesdero Albert	Mugler Paul Camille
Cohen Mathilde	Millet Henri
Dubosc Joseph	Ornet Jules
Dessery Léon L	Pabin Auguste
Durand Pierre Marie	Pandron Pascal
David Ernest	Pégaintet Augustin
Eberhard George et Coraline	Pulvre André
Friedbach Adam	Pelucon Charles
Fleusé Charles	Peyrat Jean
Fontenau Gabriel Aimé	Rolland Charles Ernest
Fabien Capitaine E	Riveal Marie
Fournal J	Roch Georges
Gèze Mme Vve	Rieudl Mr
Grumbach Max	St-Martin Joseph
Guillou Clodomir Auguste	Schérer Mariane
Gaudet Mme Vve	Schaaf Isaac Edouard
Gombert Marins	Schieider Mr
Guillemineau Pierre	Testout Joseph
Knopf Alexandre	Toussaint Jacques
Labarrère Armand	Trétout Mme née Albertine Stollé
Leo Louis Clément	Vayer Constant Théodore
Lagrenelle Paul	Verte ou Worth Marie
	Young V J

La Nouvelle-Orléans, le 24 août 1881,

Le Consul

Vicomte PAUL D'ABZAC.

30août—

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant 4 voûtes capables, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts en [illegible]

[illegible] Sioo—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante d'action de Banque et d'Assurance.

Propriétés améliorées dans les Premier Deuxième et Troisième District.

Succession de H. M. Dowlin.

No 3872—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, ENCANTEUR—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 1er octobre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, en date du 17 août 1881, et dans la succession ci-dessus des propriétés et sécurités ci-après décrites, à savoir:

1° Un certificat numéro 118 de 48 actions de $40 chacune, du fonds capital de la Home Insurance Company of New Orleans.

2° Un certificat numéro 85 de 6 actions de $50 chacune, du fonds capital de la New Orleans Mutual Insurance Company.

3° Un certificat numéro 12 de 5 actions de $100 chacune dans le fonds capital de la Louisiana National Bank of New Orleans.

4° Un certificat numéro 1099 de 2 actions du fonds capital de la Sun Mutual Insurance Company of New Orleans, de $100 chacune.

5° La maison et lot connues comme la Cour et désigné par le No 40 rue St. Pierre, dans l'îlot borné par les rues St Pierre, Royale, Chartres et Toulouse. Le lot mesure, au pied français 28 pieds 10 pouces de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur, sur le côté, de la propriété Pontalba de 72 pieds 3 pouces, et sur une ligne parallèle à la rue St. Pierre, 23 pieds 10 pouces; sur l'autre ligne de profondeur 48 pieds, puis sur une autre ligne perpendiculaire à la rue St. Pierre 20 pieds, puis sur une autre ligne parallèle à la rue St Pierre 25 pieds de la sur une ligne directe fixant à la dite rue 100 pieds, le tout plus amplement décrit par le No 1, sur plan figuratif fait le 30 avril 1832 par A. D'Hémécourt et annexé à un acte passé le 26 mai 1832 pardevant O. De Armas, notaire, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la résidence et magasin en briques à un étage ci-dessus décrite, et sis près de la Cathédrale, à proximité de la rue de Canal, des marchés et des commerces.

6° La résidence en briques à deux étages, désignée par le No 36 rue Hôpital, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Vieille-Levée, Hôpital, Chartres et Ursulines. Le lot forme une partie du lot de terre désigné par le No 5 conformément au plan de Jos Pilié, en date du 6 avril 1836, déposé en l'étude de P. Seghers notaire, comme No 5 du livre de plan, mesurant 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 47 pieds 10 pouces. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la résidence en briques à deux étages No 36 rue Hôpital, ayant corridor et deux chambres au rez-de-chaussée et dans le corps de logis, et deux chambres et cabinet au premier étage, et une cuisine en briques à deux étages détachée du corps de logis ayant quatre chambres.

7° La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville. Le lot est désigné par le No 11 de l'îlot compris entre les rues Quartier, St Claude et Tremé et le Chemin du Bayou, sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 janvier 1840, et déposé en l'étude de Mazureau. Le dit lot de terre mesure 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier, 90 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 10, 78 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 12, et 27 pieds 5 pouces et une ligne de largeur dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier, ayant 4 chambres et corridor dans le corps de logis et 4 chambres dans une cuisine en bois à deux étages détachée de la maison, cour pavée, cave et hydrant.

8° La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St. Ferdinand, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Ferdinand, Levée, Morean et Montégut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pilié & Commagère, le 17 février 1834, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 1er mars 1836, mesurant, au pied américain, 22 pieds 6 pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, borné sur un côté par le lot No 13 et de l'autre par le lot No 11, et dans le fond par une partie de l'îlot des lots Nos.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages, avec mansarde, contenant corridor et deux chambres au rez-de-chaussée, une cuisine en briques à un étage, avec deux chambres, corridor et cour pavée.

[illegible] ... chambres au chacun des premier et troisième étages ... la propriété est située à une courte distance de la nouvelle manufacture du Crescent City Manufacturing Company, près de la Levée et près des docks.

9° La résidence en bois à un étage, située dans le troisième municipalité et troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et B ond. Le dit lot étant une partie de l'habitation anciennement connue comme Gueno brick yard, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Columbus sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds, et désigné comme No 5 sur un plan de Bendernagel, le 11 janvier 1869 déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, sous plan No 78, dont une copie est annexée. Le dit lot désigné par le No 5, tel que sur le plan de lot No 4 et 4 au du lot No 7 sur un plan de D'Hémécourt, déposé en l'étude de [illegible], ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 375 rue Columbus.

10° La maison de résidence en bois à un étage, située dans le même carré et district, et tel que la propriété ci-dessus décrite, et le terrain mesure 26 pieds et 2 pouces de face rue Columbus sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, désigné par le No 4 sur le susdit plan de Bendernagel, et par le No 4 de et conformément au terrain Nos 11 et 12 du lot No 7 sur le dit plan. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 377 de la rue Columbus.

11° Une maison de résidence en bois, à un étage, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Columbus, Gentilly, Bayou road et Laharpe, Broad et White. Le terrain est désigné par le No 8 du carré No 6, d'après un plan fait par L. Surgi, le 22 avril 1836, annexé d'une autre spéciale en date du 3 mai 1851, par J. A. D'Hémécourt, dans un acte d'achat dudit H. M. Dowlin et, d'après un plan de F. N. Tourne, en date du 7 janvier 1860, déposé au bureau de R J Ker, notaire, le No 7 lequel dit terrain mesure 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 126 pieds, le même sur la limite inférieure, sur 126 pieds 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.

12° Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 50, borné par les rues Commune, Avenue Carrollton, Ulloa et St-James, et numérotés de 18 à 22 inclusivement, selon un plan dressé par Olivier & Martin, voyer, en date du 5 mars 1867, et déposé au bureau de Amédée Ducatel, notaire en cette ville, sous plan No 22 du livre des plans No 7, les dits lots ayant les dimensions suivantes:

Le lot No 18, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 146 pieds 5 pouces du côté du lot No 17, et 163 pieds, 3 pouces et 7 lignes du côté du lot No 19. Le lot No 19, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 140 pieds 2 pouces et 6 lignes du côté du lot No 20. Le lot No 20, 30 pieds 4 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue Carrollton sur une profondeur de 127 pieds et 1 ligne du côté du lot No 21. Le lot No 21, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à l'Avenue Carrollton, sur une profondeur de 122 pieds 6 pouces et 4 lignes du côté du lot No 22.

Le lot No 22, formant le coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Ulloa, 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face sur l'Avenue Carrollton sur 130 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et de façade rue Ulloa. Ensemble avec tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon que ce soit. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent une maison en bois à un étage. Les autres bâtisses qui y sont appartiennent à ceux qui les occupent et sont réservés. La propriété est louée jusqu'à —— et est occupée comme vacherie.

Termes et conditions—Pour les actions comptant; pour les propriétés décrites nouvellement, divisément, ensiblement et doniblement, comptant, pour les propriétés décrites cinquièmement, sixièmement, septièmement et huitièmement, une moitié au plus comptant et le reste à un et un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement de ces billets. Les améliorations devant être assurées pour le montant du crédit et la police transférée au possesseur des billets.

Les actes de vente devant contenir la clause de non-aliénation de vente sans estimation en cas d'omission de payer les billets, et les acquéreurs acquittant les taxes dues et exigibles en 1882 et appelées les taxes d'Etat et de ville de 1882, en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 Août—sept 3,10,17,24,oct 1

Une charmante maison avec jardin, Formant l'angle sud-ouest des rues Remparts et Colombus, près Esplanade.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31, rue du Camp—SAMEDI, 3 septembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, pour cause de déplacement—

Le cottage résidence à un étage, avec mansarde, bien classé et vaste, formant le coin sud-ouest des rues Remparts et Colombus, dans le carré borné par les rues Remparts, St. Claude, Colombus et Kerlerec. La propriété est à proximité du Couvent des Ursulines, coin des rues Esplanade et Remparts, et comprend trois terrains désignés par les Nos 1, 2 et 3. Le terrain No 1 mesure 33 pieds 6 pouces et 7 lignes de face rue des Remparts, 45 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, sur 122 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur et de façade rue Colombus, et 123 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur du côté supérieur. Les terrains Nos 2 et 3 mesurent chacun 36 pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Colombus sur 90 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur et 36 pieds 6 pouces à l'arrière.

La maison est très confortablement arrangée, est large, a des chambres bien aérées avec des ouvertures au sud et à l'est, de vastes dépendances; et le terrain de surplus est planté richement d'arbres d'ornementation, à de l'ombre, et une grande variété d'arbres fruitiers en rapport, tels que orangers, poiriers, ananas, pêchers, mûriers, raisins et fleurs fines.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, honoraires d'avocat, police d'assurance transférée, l'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13août—13,14,21.

HENRY N. SIEBRECHT.

49......RUE ROYALE......49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER. RICHES ET ELEGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

31avril—6m.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Magasin en briques à trois étages, No 13 rue Conti.

Succession de Irénée Léon Soulé.

No 3873—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 septembre 1881 il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 10 août 1881, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, et absent en congé,—La propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot renfermé par les rues Conti, St Louis, Decatur et Chartres, mesurant 20 pieds 11 pouces de face à la rue Conti, sur 80 pieds de profondeur, ensemble un magasin en briques à trois étages avec vérandah double en fer et piliers en granite, connu comme le No 13 rue Conti.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, lesquels billets seront datés du jour de la vente et porteront huit pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. La bâtisse sera maintenue assurée et la police d'assurance transférée au vendeur.

L'acte de vente contiendra la clause de cinq pour cent, honoraires d'avocat pour le recouvrement des billets, et toutes les clauses usuelles d'usage.

L'adjudicataire aura le privilège de payer tout le montant de l'adjudication comptant.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de dix pour cent sera payé comptant par l'acquéreur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

16 août—16, 20, 27, Sept. 2, 10 et 17.

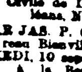

Etables à vaches à l'encan, situées sur le coteau de la Métairie.

Succession de Jean Sabaté.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 2180—Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 septembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 9 août 1881, les propriétés suivantes appartenant à la dite succession, savoir

1° Trois lots de terre, situés dans le faubourg Jackson, désignés par les Nos 5, 6 et 7, dans l'îlot No 8, borné par les rues Bienville, Helena, Douane et le Chemin de la Métairie. Les dits lots mesurent, au pied américain, comme suit. Le lot No 5 forme l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue Bienville, 36 pieds 1 pouce et 2 lignes de face au Chemin de la Métairie, 128 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur et de face à la rue Bienville, 147 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne de division du lot No 6 et 30 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 6 a 36 pieds 1 pouce 2 lignes de face sur le Chemin de la Métairie, 147 pieds 7 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5 et 166 pieds 1 pouce 1 ligne sur la ligne de division du lot No 7 et 30 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 7 mesure 36 pieds 1 pouce 2 lignes de face au Chemin de la Métairie, 166 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot No 6, 186 pieds 2 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 30 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en une grande étable de la capacité de 50 têtes d'animaux, maison de résidence de deux chambres, galerie et deux cabinets, hangar, deux puits, citerne, lieux d'aisances, jardin, &c. &c.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la continuation du faubourg Jackson, en cette paroisse, dans l'îlot No 9, et désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan fait par L. Surgi, le 12 février 1837, et mesurant ensemble 158 pieds 2 pouces de face au chemin de la Métairie, 100 pieds de face à la rue Virginie sur une profondeur d'à peu près 99 pieds sur la ligne vers la rue Bienville et une profondeur irrégulière sur l'autre côté.

3° Deux certains lots de terre situés dans le même faubourg Jackson, dans l'îlot No 7 borné par les rues Adèle, Bienville, Héléna et Douane, désignés par les Nos 11 et 12, sur un plan fait par Surgi, le 12 février 1837, déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, en date du 17 février 1837. Les dits lots mesurent chacun, 30 pieds de face à la rue Héléna sur les profondeurs suivantes. Le No 11, 268 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Douane et 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 12, et le lot No 12 mesurant 247 pieds 6 pouces sur la ligne de division du lot No 11, et 230 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

Ensemble une étable pouvant contenir 25 têtes d'animaux, maison de deux chambres, hangar, citerne, puits, poulailler, etc. etc.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse le jour de la vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses usuelles, transfert de polices d'assurance et 5 pour cent honoraires d'avocat. Les acquéreurs seront tenus de payer comptant, au moment de l'adjudication, en sus de leur prix d'achat pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 août—10, 27, 3, 10 sept

Ant. CARRIÈRE, Chas. J. CARRIÈRE
E. L. CARRIÈRE,

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No. 34 RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ANNUAL STATEMENT OF THE NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.

For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,796 10	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,873 04	
		$460,480 59
Less—		
Premiums on risks not terminated	$122,601 26	
Return premiums	16,909 95	
Reinsurances	29,501 41	
		$149,012 62
		$311,467
Net earned premiums		
Add—		
Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Contingent	15,679 65	
		$57,086 15
		$368,554 11
Deduct		
Fire losses	$54,525 07	
Marine losses	51,499 74	
Inland losses	17,917 81	
	$123,942 62	
Rebate and commissions	56,067 26	
Charitable donations	1,181 73	
State and city taxes and licenses	7,332 95	
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps	6,607 16	
Gross expenses, home office and agencies	36,380 00	
		$233,513 79
Gross profits		$135,041
Deduct—		
Dividend of July 1880	$25,000 00	
Dividend Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	
		$135,041 32

The company has the following assets:

Cash in banks	$67,101 27
United States Bonds	230,000 00
Real Estate (lowest valuation)	39,640 00
Notes secured by first mortgage on city properties	161,000 00
Notes secured by pledges of available securities	42,550 00
Notes, loans on call, secured by available securities	30,606 00
Bills receivable for premiums	16,537 38
New Orleans Water Works Bonds	26,560 00
New Orleans City Railroad bonds	26,575 00
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,686 35
Premiums in course of collection	76,630 30
Due by agents	2,213 83
	$715,496 00

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	108,601 26
Unclaimed Dividends	2,853 50
Dividends of December 31, 1880	25,000 00
Surplus	85,041 32
	$715,496 08

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 12th day of January, 1881.

JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned Special Committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets as above specified, is true and correct

ANT. CARRIERE,
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of 5 per cent, on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives.

J. W. HINCKS, Secretary.

New Orleans, January 12, 1881.

DIRECTORS.

JULES ALDIGÉ,	E. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. CARRIÈRE,	A. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON,	CHAS. E. SCHMIDT
D. FATJO,	JULES TUYES

14 jan—1an

Liste des lettres étrangères reçues au Bureau de la Poste le Samedi, 27 août 1881.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A M A 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Baiez Louis	Lambert M
Bonnaud V	Lazzaro Giuseppe
Bruno Giovani	Le Pinto Michele
Caulres Jean Baptiste	Macaluso Matteo
Catanio Leoluca	Maroicko Michele
De Lobel Mons	Pecquet Mons
Di Mattio Granbattista	Polverigo Pierre
Escudé Gabriel	Russo Don Nicolas Pietrolo
Escudé Adrien	Ruffet Jacques
Farrantello Bioggio	Siebe J G
Greco Matteo	
Gaebié E	

LISTE DES DAMES.

Dault Mme
Laloupe M Mme
Tessot Mme
Weeds M Mme

W. L. McMILLEN, Maître de Poste

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de la plus grande valeur dans le Sixième District.

Succession de Mme Marie Dufasse, épouse décédée de Louis Aubian.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI 3 septembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1881, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Deux terrains dans le sixième district de cette ville, dans le carré compris entre les rues Austerlitz, Constantinople, Levée et Jersey, lesquels terrains sont désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, daté du 13 février 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, ci-devant notaire. Le terrain No 11 forme le coin des rues Constantinople et Jersey, et mesure 30 pieds de face rue Jersey sur une profondeur et façade de 111 pieds 7 pouces et 7 lignes. Le terrain No 12 est contigu au No 11, et mesure 30 pieds de face rue Jersey, sur une profondeur de 111 pieds 4 pouces et 5 lignes du côté du terrain No 13, et 111 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne le divisant du No 11.

2° Quatre terrains situés dans le même district, dans le carré borné par les rues Water, Marengo, Constantinople et Levée. Les dits terrains sont désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, sur un plan déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, et mesurent, chacun, 25 pieds 1 ligne de face rue Water, sur les profondeurs suivantes: le terrain No 9 a 100 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la limite le séparant du terrain No 8, et 99 pieds 6 pouces sur la ligne du terrain No 10. Le terrain No 10 a 98 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la limite du terrain No 11, et 99 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du No 10, le terrain No 11 a 97 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain No 12 et 98 pieds 5 pouces sur la ligne qui le sépare du No 11 et le terrain No 12 a une profondeur de 96 pieds 4 pouces et 7 lignes de face rue Constantinople.

3° Un certain morceau de terre dans le même district, dans le carré compris entre les rues Milan, Marengo, Laurel et Jersey, mesurant 40 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds 2 pouces, étant formé du lot No 13 et de 10 pieds du lot No 14, d'après le plan de A. S. Phelps, voyer.

4° Deux terrains dans le même district, dans le carré compris entre les rues Constance, Marengo, Magazine et Constantinople, désignés par les Nos 1 et 2 sur le susdit plan, dans le bureau de Selim Magner, notaire. Le terrain No 1 forme le coin des rues Marengo et Constance, et mesure 28 pieds 8 pouces de face à la rue Marengo sur une profondeur et de façade rue Constance de 120 pieds, et le terrain No 2 est contigu au terrain No 1, et mesure 29 pieds de face rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles, de 120 pieds.

5° Un terrain dans le même district, dans le carré borné par les rues Constance, Magazine, Général Taylor et Austerlitz, désigné par le No 8, sur le susdit plan, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, et mesure 25 pieds de face rue des Magasins, sur une profondeur et façade rue Austerlitz de 115 pieds 8 pouces, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les susdites propriétés.

Conditions : comptant—Les acquéreurs assumeront en sus du montant de l'adjudication, les taxes de 1881. Un dépôt de 10 pour cent sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes pardevant E. Commagère, notaire, aux frais des acquéreurs.

31 juil—31—août 2,6,13,20,27—sept 3.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce joli cottage double de résidence, Nos 292 et 292 1/2 rue Clio, entre Franklin et Liberté.

Succession de Whiting A. Cornwell, décédé.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Dossier No 3,269.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 12 rue Carondelet—SAMEDI 24 septembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 17 août 1881, dossier No 3,269, pour le compte de la succession de Whiting A. Cornwell, décédé, il sera vendu à l'encan, il sera vendu—

Un terrain de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Clio, Erato, Bacchus (maintenant Franklin) et Liberté, et désigné par le No 14 du carré No 379, sur un plan dressé par B. F. Nichols, architecte, en date du 27 février 1852, et déposé en l'étude de F. O. Stark, ci-devant notaire en cette ville, et mesure ledit terrain No 14, 30 pieds 3 pouces et 2 lignes, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesurées, et selon un plan du ...... août 1881, par J. F. Braun, voyer.

Les améliorations consistent en un joli cottage double de résidence, ayant 5 chambres de chaque côté, citerne, etc., et est connu sous les Nos 292 et 292 1/2 de la rue Clio.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, payable en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement, comprenant 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, les bâtisses devant être assurées en faveur des porteurs de billets et la police d'assurance transférée au vendeur, et contenant toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente pardevant ——, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de l'Etat dues et exigibles en 1881.

31 août—31, 28—sept 4,11,18,24.

PAR B. ONORATO.

Propriété de valeur formant l'encoignure des rues Philippa, maintenant Dryades et Perdido.

Succession de Louis Rabaud.

No 2303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 17 septembre 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 15 août 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, à l'encoignure des rues Philippa maintenant Dryades et Perdido, et dans l'îlot borné par les rues Philippa maintenant Dryades, Perdido, Baronne et Union. La dite portion de terre mesurant, au pied américain, 57 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido, 71 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Philippa maintenant Dryades, 36 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Philippa ou Dryades, puis 34 pieds et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Perdido et de 76 pieds 7 pouces et 4 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Perdido, bornée sur le côté vers la rue Union par la propriété précédemment appartenant à Marie Sébastienne appelée Lartigue alias Marie St-Basquier Lartigue; sur le côté vers la rue Union par la propriété précédemment appartenant à William Moore.

Termes et conditions comptant et l'acquéreur assumera en sus du montant des taxes dues et payables en 1881. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, No 44 Passage de Bourse, aux frais de l'acquéreur.

12 août—13 20 27—sept 3 10 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de Banques et de Compagnies d'Assurance de valeur.

28 actions de la Compagnie d'Assurance Hibernia.

31 actions de la Banque Nationale Hibernia.

Succession de Mme Margaret Madden et de William C. Madden, tous deux décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 2170.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 12 rue Carondelet—MERCREDI, 31 août 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, en date du 17 août 1881, dossier No 2170, pour le compte des successions de Dame Margaret Madden et de William C Madden, tous deux décédés, à l'encan, il sera vendu:

28 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Hibernia;

31 actions du fonds capital de la Banque Nationale Hibernia.

Conditions. Comptant.

20août—20, 21, 26, 28, 31.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17......RUE BARONNE......17

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Près de la SALLE GRUNEWALD.

EN DOUANE ET EN MAGASIN A VENDRE PAR

B. TREMOULET,

No. 7 RUE DECATUR, No. 7.

106 Barques Vin Rouge Cantelmeren.
37 .. .. .. Bergerac.
175 .. Vins Fins.

Chât. d'Issan,	Chât. Lalande,
Chât. La Lagune,	Chât. La Tour St-Estèphe,
Chât. Clere Milon,	Chât. Dulamon,
Chât. Vernous,	Chât. Raymond,
Pontet Canet,	Blanquefort,
Margaux-Médoc,	Ludon Médoc,
St-Emilion,	Fronsac,
Bourg,	Montferrand,
Haut-Sauternes,	Graves.

6 barriques Château Pape Clément d'origine.

300 caisses Sardines nouvelle pêche "Pinaud."

251 caisses Cerises à l'eau de vie "Dueznil."

105 caisses Vins Fins, rouges et blancs d'origine.

Chât. Lafite, Margaux, Malescot.
.. Canelot, (voisin du Pape Clément.)
.. Yquem, Guiraud, Coutet.
.. Rieussec, Rayne-Vigneau, Peraguey &c.

10,000 bouteilles Vins Rouges et Blancs diverses qualités.

150 caisses Petit Pois, moyens fins extra fins.

30 caisses Champignons, Billet et autres.

50 caisses Huile d'Olive de choix "J. Prats & Cie."

15 Estagnons Huile de Provence.

100 caisses Fruits à l'Eau de Vie.

100 caisses Vermouth N. P. & Cie

25 caisses Cognac, J. Prats & Cie. "20 ans."

25 fûts .. .. ..

15 .. .. J. Fabre, &c, &c.

—AUSSI—

VINS DE CALIFORNIE,

CLARET,	ZINFANDEL,	HOCK,
MUSCAT,	ANGELICA,	PORT.
CHAMPAGNES,	BIÈRES,	SHERRY,
MADÈRE,	WHISKIES,	BITTERS.

Vins et liqueurs de toutes sortes.

10 juil—

L'Abeille de la

Bureaux, No

NOUVE

MARDI,

C. E. KELL

CHIR

No 12 rue Dauphine

L[illegible] Dr GEORGE P.

qu'il n'a pas de ... qu'ils peuvent le ...

N. B. — Les premières classes, ... moitié des prix ... de médecine sont ... des dents. ...

Respectueusement, GEORGE P. Nlle-Orléans, salons, Carondelet et Baronne.

Dr. J. H. MA[illegible]

SALONS: 110 ... en quelque ... en ailleurs. Orification ... Ses médailles ... partie de neuf ... Pose de dents ...

Sept—1an

JOSEPH

D[illegible]

130 - - -

Près

Mardi—1an D Ma J

Le docteur C. R. White ... née, du Bureau de Santé ... ville dans ... pour la bouche qui ...

MARQ

Little Brown Jug,

La Belle P[illegible]

My [illegible]

A vendre par tous

BOVEE & ADAMS

79 & 81 rue Gravier

31 juil—

LEON QUEYROUZE

QUEYROUZE

MARCHAND EN

GROCERIES, ...

Toutes sortes de ...

AUX MAG[illegible]

Coin Vieille-Levée

COMPAGNIE D'

—DU—

CROISS.

CRESCENT INSU

67 et 69, rue

NOUVELLE

Organisée en 1849.

CAPITAL EN

Sollicite

Risques d'incendie,

W. R. LYMAM
S. B. NEWMAN
CHAS. E. RICE

Samuel B. Newman
Thomas A. Adams,
Joseph Bowling
S. Hernsheim,
Geo W. Bentell,
P. E. Mortimer,
Reuben G. Bush,
Edward Nalle,
W. W. Swain
A. H. Steward,
U. Marinoni,
Chas. H. Dolson,
B. P. Grigsby,
Wm A. Phelps,
Ferd. Marks,
E. H. Adams.

S. N

PIKE

Magn

WHIS

Cincin

OH

LE CLICHE C[illegible]

MARQUE DE

PIKE'S MAGNOL

Préparé par MM. W. W. ... successeurs de E. N. Pike. ... sont les seuls propriétaires. Toutes les PREMIERES ...

FEUILL

A CO

DU BO

Quatrième

Elle revint à elle, ... Chaque fois, le pauvre femme ... naît la main de George ... quelques mots de ... sourit à son vieil qu'elle l'attendrait là le soir, après avoir reçu de la religion, elle vit grande baie la lune, ... jeter en ... un parfum de ... le salon; ...

—Porte-moi sur la ... lorsque nous étions ... Georges; je ne ...

Il la prit dans ses ... suivi du vieux ... sur le banc près du ... dans ses bras.

Elle regarda ... la rivière ... aspira comme un ... puis levant les yeux ... l'épaule ...

—Que c'est beau, ... doux de mourir ainsi, ... aime le mieux ...